

A vous tous qui cherchez la paix,

PAIX

Un des graves problèmes de notre temps est celui des réfugiés qui, ne trouvant plus de sécurité là où ils vivent, sont obligés de quitter maison, travail et patrie pour chercher un lieu où il leur sera possible de vivre.

D'après un texte divulgué le 20 juin 2013, Jour Mondial du Réfugié, par la Haute Commission des Nations Unies pour les Réfugiés, le nombre des réfugiés s'est accru, atteignant 45 millions de victimes, soit 15,4 millions de réfugiés, 937 mille en recherche d'un asile et 28,8 millions de personnes obligées à changer de domicile dans leur propre pays : ce qui correspond à un nouveau réfugié toutes les quatre secondes. Ce nombre, pour la seule année 2012 (sans y inclure les réfugiés syriens de 2013!), est le plus grand enregistré depuis 1994, année du génocide au Ruanda et la grave crise dans les Balkans due à la dissolution de la Yougoslavie.

Cette hausse est liée avant tout à la guerre civile en Syrie qui, depuis mars 2011, a causé la mort de 93 mille personnes et a produit 3,5 millions de syriens réfugiés à l'extérieur de leur pays et plus de 6 millions délocalisés à l'intérieur du pays. Les crises au Mali et en République Démocratique du Congo ont aussi eu une influence sur ce nombre ainsi que l'instabilité politique dans des pays comme l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie et le Soudan. Plus de la moitié des réfugiés recensés provient de pays en guerre. Environ 46% des réfugiés ont moins de 18 ans et 21.300 non-accompagnés ou séparés de leurs parents ont demandé asile.

L'Afghanistan, depuis 32 ans, continue à être en tête de liste des pays qui produisent des réfugiés (2.865.600!) : sur quatre réfugiés, un est afghan ; 95% de ses réfugiés habitent au Pakistan ou en Iran. Viennent ensuite la Somalie (1.136.100), l'Irak (746.700) et la Syrie (471.0400). Parmi les pays qui accueillent des réfugiés, il faut noter le Pakistan (1,6 millions), l'Iran (868.200), l'Allemagne (589.700) et le Kénia (564.900).

Le drame des réfugiés constitue une grave menace pour la paix mondiale. Déjà en 1963, par l'encyclique « Pacem in Terris », le Pape Jean XXIII dénonçait les systèmes politiques qui « restreignent à l'excès la sphère de liberté à laquelle chaque citoyen a droit et dont il a besoin pour vivre en homme » (n°104). Il proclamait aussi « que le réfugié politique est une personne avec sa dignité, avec tous ses droits. Ceux-ci doivent lui être reconnus; ils ne sont pas caducs du fait que l'exilé serait, dans son pays, déclaré déchu de ses titres civiques ou politiques » (n°105). Il reconnaît comme « un droit inhérent à la personne humaine, la faculté de se rendre en tel pays où on espère trouver des conditions de vie plus convenables pour soi et pour sa famille ». Il incombe donc aux gouvernements d'accueillir les immigrants et d'encourager ceux qui désirent s'intégrer à la communauté nationale (n°106).

Dans cette intention, prions ainsi :

*O Père, ton Fils Jésus fut réfugié en Egypte, pour échapper au glaive d'Hérode. De la même manière que tu Le protégeais, envoie tes anges pour protéger les réfugiés de notre temps. Soutiens toutes les personnes et les institutions qui travaillent pour cette cause. Eclaire les gouvernements du monde pour qu'ils soient sensibles au drame de nos frères. Par le Christ, Notre Seigneur. Amen !*

Avec mon amitié,

Frère Irénée Rezende Guimarães

Moine bénédictin de l'Abbaye Notre Dame, Tournay, France

Tournay, 31

juillet 2013.